

RAPPORT N°128 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 26 MAI 2018

Ce rapport de SOS-Torture couvre la période du 19 au 26 mai 2018 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins huit (8) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités. Parmi les victimes figurent trois (3) hommes exécutés dans la forêt de la Kibira. Ils ont été retrouvés ligotés et leurs corps en décomposition. Un agent de la police a aussi été abattu par son supérieur, un officier en charge de la police des frontières à Bubanza. La victime avait pourtant averti le Commissariat de son ressort des menaces de mort sur sa personne.

Des arrestations et détentions arbitraires : au moins sept (7) cas sont relevés dans le rapport, dont trois (3) commis illégalement par des membres de la milice imbonerakure. Un cas de disparition forcée est également rapporté dans la province Rutana durant cette semaine.

1. Atteintes du droit à la vie et à l'intégrité physique

- Un agent de police nommé Mazuru menace d'exécuter Philibert Minani, le responsable de la coalition de l'opposition Amizero y'Abarundi sur la colline Mureba, commune Nyabitsinda, province Ruyigi (Est du pays) depuis le 19 mai 2018. Des proches rapportent que ce policier est en congé, et s'est armé d'un fusil pour traquer M. Minani. Il menace de l'exécuter suite aux résultats du vote référendaire où le « non » a dominé parmi les électeurs dans cette circonscription.

Sos-Torture Burundi note des menaces graves proférées par un agent de police. M. Minani est contraint de vivre caché de peur pour sa sécurité. Les services de police de Nyabitsinda doivent assurer la sécurité de M. Minani et traduire en justice cet agent de police qui utilise une arme de service pour perturber l'ordre et la sécurité publique.

- Un individu non identifié a tenté d'assassiner l'Abbé Ildephonse Sabokwigina sur la colline Mbogora, commune Nyabihanga, province Mwaro (centre du pays) le 19 mai 2018 dans la soirée. Des témoins rapportent que cet individu s'est introduit dans la résidence des prêtres de la paroisse, et a tiré à trois

reprises sur le curé avant de prendre fuite. L'Abbé Sabokwigina a été évacué d'urgence à l'hôpital pour des soins.

Sos-Torture Burundi note que la police n'a pas identifié de suspect à ce jour, ni déterminer le mobile derrière cette tentative d'assassinat.



L'Abbé Ildephonse Sabokwigina, grièvement blessé par balles dans sa paroisse

- Des individus non identifiés ont assassiné à l'aide de machettes Pierre Bangirinama sur la colline Nyamakarabo, commune Mugina, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 19 mai 2018 dans la soirée. Des proches rapportent que cet homme avait été menacé par des tracts depuis plusieurs jours, et en avait informé la police locale.

Sos-Torture Burundi note une exécution programmée au vu des menaces qui pesaient sur la victime, le silence complice et l'inaction des forces de l'ordre pour protéger M. Bangirinama. Des proches de la victime accusent également des jeunes membres de la milice imbonerakure d'être à l'origine des menaces et de l'exécution. La police n'a identifié aucun suspect à ce jour.

- Un officier de la police a abattu son agent de transmission (membre de sa garde) prénommé Salomon dans la zone Kanyosha, commune Muha (sud de la ville de Bujumbura) le 19 mai 2018 dans la soirée. Des témoins rapportent que l'officier auteur de l'assassinat est le chef de la police de l'air et des

frontières en poste à Bubanza (ouest du pays) et résident à Bujumbura. Des proches de la victime rapportent aussi que Salomon avait averti le Commissaire de police de Bubanza des risques pour sa sécurité et dénoncé son supérieur.

Sos-Torture Burundi note que le Commissariat de Bubanza n'a pas réagi aux alertes de la victime. L'agent de police Salomon avait décidé de prendre refuge chez les voisins de l'officier dont il assurait la sécurité, mais ce dernier l'a traqué jusque chez les voisins pour l'abattre. Cet officier a été arrêté et jugé suivant la procédure de flagrance puis condamné le 21 mai 2018 à dix (10) ans de prison ferme.

- Des individus armés non identifiés ont abattu Joseph Kanjori sur la colline Donge-Burasira, commune Mugamba, province Bururi (sud du pays) le 23 mai 2018 dans la soirée. Des témoins rapportent qu'un groupe armé a attaqué un bistrot où se trouvait la victime, et a dépouillé les clients avant d'abattre M. Kanjori.

Sos-Torture Burundi note que la police n'a identifié aucun suspect à ce jour, ni déterminer le mobile derrière cet assassinat. Des proches rapportent que M. Kanjori était entre autre catéchiste de la paroisse Mugamba.

- Des individus non identifiés ont enlevé Anicet Bazira sur la colline Muzye, commune Giharo, province Rutana (sud-est du pays) le 23 mai 2018. Des proches rapportent que M. Bazira se rendait à l'église au moment de son enlèvement.

Sos-Torture Burundi a aussi appris que la victime est un membre actif du parti d'opposition FNL et qu'il était un des mandataires politiques désigné par ce parti pour observer le déroulement du vote dans sa localité lors du référendum du 17 mai 2018. Il y a une crainte que cette disparition forcée ne soit liée aux activités politiques de la victime.

- Des individus non identifiés ont assassiné Joseph Niyokwizera (65 ans) dont le corps a été découvert dans le secteur Nyamitanga à la transversale II, zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 24 mai 2018 au matin. Des proches rapportent que M. Niyokwizera a été vu vivant pour la dernière fois la veille au soir en compagnie d'autres amis.

Sos-Torture Burundi note que la police n'a identifié aucun suspect à ce jour, ni déterminer les mobiles derrière cet assassinat.

- Des individus non identifiés ont exécuté trois (3) hommes dont les corps ont été découverts dans la forêt de la Kibira sur la sous-colline Kibande, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 24 mai 2018. Des témoins rapportent que les victimes étaient ligotées, et leurs corps en décomposition.

Sos-Torture Burundi note que les victimes n'ont pas été identifiées, ce qui laisse craindre une triple exécution de personnes qui n'habitent pas dans la localité mais qui auraient été déplacées dans la forêt depuis une autre localité. La décomposition avancée des corps ne permet pas encore de déterminer à quand remontent les exécutions. Des témoins rapportent également leurs inquiétudes suite à la présence de certains individus parlant kinyarwanda et se déplaçant aux côtés des membres de la milice imbonerakure durant leurs patrouilles de nuit. La police n'a pas identifié les victimes à ce jour, ni les circonstances de leurs exécutions.

- Des individus ont assassiné Nicodème Nyandwi (55 ans) sur la colline Rushimabarimyi, commune Mugina, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 24 mai 2018 dans la soirée.

Sos-Torture Burundi note que la police a annoncé l'arrestation de trois(3) suspects : l'épouse de la victime Venancie Barakamfitye, et deux(2) autres hommes. Des proches rapportent que ces deux hommes ont reçu de l'épouse un montant de 100.000 francs pour exécuter le mari, suite aux mauvaises relations entre le couple. Des témoins rapportent également que les deux présumés assassins sont des membres de la milice imbonerakure locale.

2. Atteintes du droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des membres de la milice imbonerakure ont passé à tabac Samuel Ndarurereye et une personne qui l'accompagnait dans la commune Kinyinya, province Ruyigi (Est du pays) le 16 mai 2018. Des témoins rapportent qu'il s'agit du chauffeur du député Pascal Bizumuremyi, un élu de la coalition de

l'opposition Amizero y'Abarundi dans la circonscription de Ruyigi. Les deux victimes apportaient les lettres d'accréditations de leurs mandataires politiques pour le vote référendaire prévu le lendemain (17 mai 2018).

Sos-Torture Burundi note la violence des membres du parti au pouvoir CNDD FDD envers les militants de l'opposition. Ils ont également confisqué les lettres d'accréditation destinées aux mandataires politiques de leur coalition et les ont remis trois jours après le vote. La police n'a mené aucune enquête pour identifier les auteurs des coups.

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Jacques Ndikumana, Mpanganze et Protais Ndayambaje dans la commune Bukinyana, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 17 mai 2018. Des témoins rapportent que le groupe de jeunes miliciens était armé de gourdins, et a menacé les trois hommes de les exécuter. Les miliciens accusaient les personnes arrêtées de tenter de perturber la sécurité le jour de l'élection référendaire (le 17 mai).

Sos-Torture Burundi note une arrestation illégale et une détention abusive et arbitraire de ces trois personnes au cachot de police de Bukinyana. Il faut également relever la complicité des agents de police de la localité qui ont accepté de mettre au cachot ces trois hommes sans charges réelles justifiant une incarcération. Des proches rapportent que les personnes arrêtées sont toutes des militants actifs de la coalition Amizero y'Abarundi qui avait appelé à voter contre le projet de révision de la Constitution.

- Des agents de la police ont arrêté Albert et son père dans la zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge (sud-ouest du pays) le 22 mai 2018. Des témoins rapportent que l'arrestation a été ordonnée par des jeunes de la milice imbonerakure de la localité, qui venaient d'identifier les deux hommes comme étant membres de la coalition de l'opposition Amizero y'Abarundi.

Sos-Torture Burundi note une arrestation et détention arbitraires de ces deux hommes au cachot de police de Magara. Aucun délit ou crime ne justifie ces arrestations. La police de Magara se montre complice des miliciens imbonerakure dans la répression qui vise les sympathisants de l'opposition.

- Des agents de la police ont arrêté Mélance Ngenzebuhoro et Léonidas Sabokwigura dans la commune Itaba, province Gitega (centre du pays) le 24 mai 2018. Des proches rapportent que le premier a été interpellé à son domicile, et M. Sabokwigura à son lieu de travail.



Sos-Torture Burundi a aussi appris que les deux hommes sont des responsables politiques membres de la coalition de l'opposition Amizero y'Abarundi : M. Ngenzebuhoro est membre du comité des jeunes du FNL des fidèles du député Agathon Rwasa, et M. Sabokwigura est le représentant du parti UPRONA de cette même coalition. Les deux opposants sont accusés d'avoir organisé une réunion non autorisée.

La campagne SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraire, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre la Mairie de Bujumbura.